

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 13 juillet 2021 à compter de 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil de l'hôtel de Ville, 1111, avenue Saint-Paul, sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers :

<b>Poste</b>	<b>Nom</b>
Conseillère, district électoral n° 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral n° 3	André Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 5	Gilbert Viens
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière, et M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

### Résolution 2021-07-255

#### Procès-verbaux des 8 et 22 juin 2021 / Adoption

Une copie des procès-verbaux des séances des 8 et 22 juin 2021 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**et résolu que** les procès-verbaux des séances des 8 et 22 juin 2021 soient et sont adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-256

#### Approbation des comptes payés, payables et recevables

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**et résolu que** les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

<b>Comptes payés</b>	<b>Pour la somme de</b>
Chèques n <sup>os</sup> 57 654 à 57 665	1 088 004,97 \$
57 750 à 57 799	
<b>Comptes payables</b>	<b>Pour la somme de</b>
Chèques n <sup>os</sup> 57 812 à 57 916	254 433,41 \$
57 919	
<b>Comptes recevables</b>	<b>Pour la somme de</b>
Comptes n <sup>os</sup> 1FD000069 à 1FD000077	8 393,68 \$

Adoptée à l'unanimité

#### Première période de questions

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

### Résolution 2021-07-257

#### Dépôt de document

---

La directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, dépose le document suivant :

- Certificat relatif au déroulement de la procédure de demande écrite de scrutin référendaire concernant le règlement intitulé : « règlement n° 92-2005-75 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour y instaurer la zone n° 213 et certaines dispositions relatives aux projets intégrés » à l'effet qu'aucune demande n'a été transmise à la Ville pour cette procédure qui s'est terminée à 16 h 00 le 24 juin 2021. Le règlement n° 92-2005-75 n'a pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### Résolution 2021-07-258

#### Dépôt de documents

---

En vertu du règlement n° 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, a autorisé les propositions suivantes :

- Mandat octroyé pour un relevé topographique du site du débarcadère projeté sur l'avenue du Frère-André à la firme ARP Services techniques inc. de Saint-Damase pour le prix de 400 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de service datée du 30 juin 2021.
- Mandat octroyé pour un relevé topographique du site du stationnement municipal face à l'hôtel de Ville à la firme ARP Services techniques inc. de Saint-Damase pour le prix de 1 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de service datée du 14 juin 2021.
- Mandat octroyé pour un relevé topographique du site de la Halte routière de Saint-Césaire sur la route 112 à la firme ARP Services techniques inc. de Saint-Damase pour le prix de 2 300 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de service datée du 15 juin 2021.

### Résolution 2021-07-259

#### Poste de secrétaire réceptionniste / Démission

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** de prendre acte de la démission effective le 16 juillet 2021 de M<sup>me</sup> Monique Forgues à titre de secrétaire-réceptionniste de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

### Résolution 2021-07-260

#### Poste de technicienne à la taxation / Démission

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** de prendre acte de la démission effective le 16 juillet 2021 de M<sup>me</sup> Patricia Gagné à titre de technicienne à la taxation de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-261

#### Règlement n° 280-01 pour modifier le règlement n° 2021-280 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire / Adoption

---

**Considérant** qu'une copie du règlement intitulé « règlement n° 280-01 pour modifier le règlement n° 2021-280 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire » a été transmise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et qu'une copie est disponible pour le public présent ainsi que sur le site internet de la Ville avec l'ordre du jour avant la tenue de la présente;

**Considérant** que mention est faite de l'objet du règlement et de sa portée;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : « règlement n° 280-01 pour modifier le règlement n° 2021-280 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire » tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-262

#### Office d'habitation Haute-Yamaska-Rouville – États financiers 2020 / Approbation et versement de la contribution

---

**Considérant** la transmission, le 6 juillet 2021, par l'Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville des états financiers 2020 et de la contribution municipale pour l'ensemble immobilier 1110 de la Ville de Saint-Césaire;

**En conséquence, il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'approuver les états financiers au 31 décembre 2020 concernant l'ensemble immobilier 1110 de la Ville de Saint-Césaire et de verser la contribution municipale du budget 2020 présentant un déficit d'exploitation de 152 743 \$. Ce déficit d'exploitation est assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, pour lequel un solde payable de 8 515 \$ en référence au document daté du 6 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

### Résolution 2021-07-263

#### Fondation Maison Victor-Gadbois / Appui financier 2021

---

**Considérant** la demande d'appui financier 2021 de la Maison Victor-Gadbois de Saint-Mathieu-de-Beloeil qui offre gratuitement des soins palliatifs à des malades atteints de cancer;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'acheter deux (2) billets au coût de 300 \$ à la Maison Victor-Gadbois en appui à leur activité de financement Loto-Voyages 2021.  
Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-264

#### Fondation de La Maison au Diapason – Campagne de financement *La Marche / La Course* / Appui financier 2021

---

**Considérant** la demande d'appui financier 2021 reçue en juin dernier de la Fondation de La Maison au Diapason de Bromont qui offre gratuitement des soins et des services d'accompagnement à des malades atteints de cancer;

**En conséquence, il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser un appui financier 2021 d'une somme de 500 \$ à la Fondation de La Maison au Diapason de Bromont dans le cadre de leur activité de financement *La marche / La course* des 4 et 5 septembre prochains.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-265

#### Ajustements à la grille salariale du service de Protection et Secours civil / Approbation

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'approuver les ajustements à la grille salariale du service de Protection et de Secours civil, telle que déposée le 30 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-266

#### Règlement n° 135-05 sur les animaux modifiant le règlement n° 135 et amendements / Adoption

---

**Considérant** qu'une copie du règlement intitulé « règlement n° 135-05 sur les animaux modifiant le règlement n° 135 et amendements » a été transmise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et qu'une copie est disponible pour le public présent ainsi que sur le site internet de la Ville avec l'ordre du jour avant la tenue de la présente;

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Considérant** que mention est faite de l'objet du règlement et de sa portée;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : « règlement n° 135-05 sur les animaux modifiant le règlement n° 135 et amendements » tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-267

#### **Règlement n° 136-03 sur les nuisances modifiant le règlement n° 136 sur les nuisances et amendements / Adoption**

---

**Considérant** qu'une copie du règlement intitulé « règlement n° 136-03 sur les nuisances modifiant le règlement n° 136 sur les nuisances et amendements » a été transmise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et qu'une copie est disponible pour le public présent ainsi que sur le site internet de la Ville avec l'ordre du jour avant la tenue de la présente;

**Considérant** que mention est faite de l'objet du règlement et de sa portée;

**En conséquence, il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : « règlement n° 136-03 sur les nuisances modifiant le règlement n° 136 sur les nuisances et amendements » tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-268

#### **Règlement n° 152-03 sur la circulation et le stationnement pour modifier le règlement harmonisé n° 152 relatif au trafic, à la circulation et à la Sécurité publique et ses amendements / Adoption**

---

**Considérant** qu'une copie du règlement intitulé « règlement n° 152-03 sur la circulation et le stationnement pour modifier le règlement harmonisé n° 152 relatif au trafic, à la circulation et à la Sécurité publique et ses amendements » a été transmise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et qu'une copie est disponible pour le public présent ainsi que sur le site internet de la Ville avec l'ordre du jour avant la tenue de la présente;

**Considérant** que mention est faite de l'objet du règlement et de sa portée;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : « règlement n° 152-03 sur la circulation et le stationnement pour modifier le règlement harmonisé n° 152 relatif au trafic, à la circulation et à la Sécurité publique et ses amendements » tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

### Résolution 2021-07-269

#### Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable – Directives de changements n<sup>os</sup> 1 à 3 / Autorisation

---

**Considérant** les directives de changements suivantes de l'adjudicataire Filtrum inc. du contrat n<sup>o</sup> AO / HM202012.16 -Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable:

- N<sup>o</sup> 1 Rev00  
Conduits et accessoires, fils  
2 735,75 \$;
- N<sup>o</sup> 2 Rev01  
Analyse des vibrations des moteurs  
1 713,50 \$;
- N<sup>o</sup> 3  
Ajout de grillage à la tête des pompes  
1 231,11 \$;

**En conséquence, il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser les directives de changements n<sup>os</sup> 1 à 3 au contrat n<sup>o</sup> AO / HM202012.16 -Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable, d'une somme totale de 5 680,36 \$ plus les taxes.

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-270

#### Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable – Décompte progressif n<sup>o</sup> 1 / Autorisation

---

**Considérant** la recommandation de paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 1 datée du 25 juin 2021 du chargé de projet au contrat AO / HM202012.16 - Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable, la firme d'ingénieurs BHP Conseils;

**En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 1 d'une somme totale de 124 670,06 \$ incluant les taxes et une retenue contractuelle de 10 % au contrat AO / HM202012.16 -Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable auprès de l'adjudicataire Filtrum inc., le tout tel qu'il appert aux documents cités en préambule;

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-271

#### Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable – Réception provisoire / Autorisation

---

**Considérant** la recommandation datée du 5 juillet 2021 au contrat AO / HM202012.16 -Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable du chargé de projet, la firme d'ingénieurs BHP Conseils;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser la réception provisoire des travaux au contrat AO / HM202012.16 -Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable auprès de l'adjudicataire Filtrum inc., le tout tel qu'il appert à la recommandation citée en préambule;

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-272

#### Programme de baril récupérateur d'eau de pluie / Autorisation

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'adopter un programme de baril récupérateur d'eau de pluie en autorisant une subvention aux propriétaires d'un immeuble situé sur le territoire municipal de la Ville de Saint-Césaire. Les conditions d'application se retrouvent dans un formulaire d'inscription qui sera disponible sur le site internet de la Ville. La subvention est disponible jusqu'à l'épuisement du budget alloué pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-273

#### Station de pompage Bienvenue - Panneau de contrôle / Octroi d'un contrat

---

**Considérant** l'implantation d'une station de pompage dans le parc situé à l'intersection du chemin Saint-François et du carré Bienvenue dans le cadre des travaux de remplacement du réseau d'égout sanitaire au projet de reconstruction des infrastructures le long du chemin Saint-François;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Et résolu** d'octroyer un contrat pour la fourniture et l'installation d'un panneau de contrôle à l'entreprise : Automation R.L. de Saint-Hyacinthe pour le prix de 24 300 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la soumission reçue le 5 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-274

#### **Puits municipaux – Remplacement—du système de contrôle de l'approvisionnement en eau potable / Octroi d'un contrat**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'octroyer un contrat pour le remplacement du système de contrôle de l'approvisionnement en eau potable des sites des puits 1, 2-5, 3 et de Bonduelle pour le prix de 34 800 \$ plus les taxes, à l'entreprise Automation R.L. de Saint-Hyacinthe, tel qu'il appert de la proposition budgétaire n° AD-21-17 datée du 13 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-275

#### **Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau – Protocole d'entente – Sous-volet 1.2 / Autorisation de signature**

---

**Considérant** que dans le cadre du programme du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), le Conseil municipal reconnaît avoir lu le protocole au numéro de dossier MAMH 2027179 du projet intitulé Remplacement de la Conduite d'amenée d'eau brute, ses annexes ainsi que le Guide ;

**En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** que le maire, M. Guy Benjamin ou le maire suppléant, M. Denis Chagnon et la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François ou la trésorière et directrice générale adjointe, M<sup>me</sup> Micheline Quilès, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, le protocole relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) au numéro de dossier MAMH 2027179 du projet intitulé Remplacement de la conduite d'amenée d'eau brute avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lequel ministère a signé ledit protocole à Québec, le 30 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-276

#### **Poste de journalier / Démission**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de prendre acte de la démission effective le 6 juillet 2021 de M. Pierre Laflamme à titre de journalier pour la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité



Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Résolution 2021-07-277**

**Renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts (rue Saint-Georges – avenue de l'Union) TECQ 2014-2018 – Décompte progressif n° 8 et réception définitive des travaux 2019 / Autorisation**

**Considérant** la recommandation datée du 28 juin 2021 de la firme d'ingénieurs, Shellex Infrastructures, à l'égard du contrat AO / 2018-02-046 – Travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts – TECQ 2014-2018 et concernant les travaux de l'année 2019 sur la rue Saint-Georges et l'avenue de l'Union;

**En conséquence, il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser le paiement d'une somme de 5 327,45 \$, incluant toutes les taxes applicables et une retenue permanente de 2 000 \$ en compensation de la dépression sur l'avenue de l'Union, à l'intersection de la rue Saint-Georges, à l'adjudicataire, Bertrand Ostiguy inc. selon les conditions énoncées dans la recommandation datée du 28 juin 2021;

**Il est résolu également** de prononcer la réception définitive de ces travaux;

**Il est de plus résolu** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2021-07-278**

**Réfection des chaussées de l'avenue Brouillette, rues Côté et Lessard – Décompte progressif n° 5 et réception finale / Autorisation**

**Considérant** la recommandation de paiement du décompte progressif n° 5 et de la réception finale des travaux datée du 30 juin 2021 de la firme d'ingénieurs, Shellex Groupe Conseil, concernant le contrat AO 202002.06 – Réfection des chaussées de l'avenue Brouillette, rues Côté et Lessard;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser auprès de l'adjudicataire, Groupe AllaireGince infrastructures inc., le paiement du décompte progressif n° 5 d'une somme de 51 265,51 \$, incluant toutes les taxes applicables et la libération de la retenue contractuelle de 5% à l'étape de la réception finale au contrat AO 202002.06 – Réfection des chaussées de l'avenue Brouillette, rues Côté et Lessard le tout tel qu'il appert aux documents cités en préambule;

La libération du paiement est conditionnelle à la transmission par l'adjudicataire des documents signés et d'une facture correspondant à ces travaux.

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Résolution 2021-07-279**

**Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord – Directives de changement n<sup>os</sup> 1 à 4 / Autorisation**

---

**Considérant** les directives de changements suivantes au contrat AO V202102.10 – Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord :

- N<sup>o</sup> 1  
Branchement d'une conduite existante non localisée  
687,72 \$;
- N<sup>o</sup> 2  
Raccordement d'une conduite 150 mm  
495,61 \$;
- N<sup>o</sup> 3  
Raccordement d'un drain  
660,03 \$;
- N<sup>o</sup> 4  
Enlèvement d'un tuyau sous la chaussée  
165,00 \$;

**En conséquence, il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser les directives de changements n<sup>os</sup> 1 à 4 au contrat AO V202102.10 – Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord, d'une somme de 2 008,36 \$ plus les taxes.

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>me</sup> Dominique Arpin , à titre de responsable du service des Travaux publics, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2021-07-280**

**Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord – Décompte progressif n<sup>o</sup> 2 / Autorisation**

---

**Considérant** la recommandation datée du 30 juin 2021 de la firme d'ingénieurs, Tétra Tech QI inc., concernant le décompte progressif n<sup>o</sup> 2 au contrat AO / V202102.10 – Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord ;

**En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 2 au contrat n<sup>o</sup> AO / V202102.10 – Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord, d'une somme totale de 543 427,59 \$ incluant les taxes et une retenue contractuelle de 10 % auprès de l'adjudicataire Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud), le tout tel qu'il appert à la recommandation citée en préambule.

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

La libération du paiement est conditionnelle à la transmission par l'adjudicataire des quittances applicables des sous-traitants et fournisseurs ayant dénoncé leurs contrats.

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-281

#### Remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir – Directive de changement n° 1 / Autorisation

---

**Considérant** la directive de changement suivante au contrat AO / V202101.01 – Travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir :

- N° 1  
Glissières d'entrée charretière  
2 586,10 \$;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Gagné**

**Et résolu** d'autoriser la directive de changement n° 1 au contrat AO / V202101.01 – Travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir.

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>me</sup> Dominique Arpin, à titre de responsable du service des Travaux publics, à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-282

#### Remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir – Décompte progressif n° 1 / Autorisation

---

**Considérant** la recommandation datée du 28 juin 2021 de la firme d'ingénieurs, Tétra Tech QI inc., concernant le décompte progressif n° 1 au contrat AO / V202101.01 – Travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir;

**En conséquence, il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 1 au contrat au contrat AO / V202101.01 – Travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir, d'une somme totale de 205 291,29 \$ incluant les taxes et une retenue contractuelle de 10 % auprès de l'adjudicataire Gestimaction inc., le tout tel qu'il appert à la recommandation citée en préambule.

**Et résolu également** d'autoriser M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, à signer les documents afférents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

### Résolution 2021-07-283

#### Pavage de dos d'âne / Octroi d'un contrat

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'octroyer un contrat pour le pavage de dos d'âne à Sintra inc. de Saint-Isidore pour le prix de 9 481,70 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la proposition n° T21-044.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-284

#### Relevé topographique du site de l'ancien aréna / Octroi d'un mandat

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'octroyer un mandat pour la production de relevé topographique du site de l'ancien aréna à la firme ARP Services techniques inc. de Saint-Damase pour le prix de 1 300 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de service datée du 7 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-285

#### Règlement n° 92-2005-75 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour y instaurer la zone n° 213 et certaines dispositions relatives aux projets intégrés / Adoption

**Considérant** qu'une copie du règlement intitulé « règlement n° 92-2005-75 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour y instaurer la zone n° 213 et certaines dispositions relatives aux projets intégrés » a été transmise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), qu'une copie est disponible pour le public qui a pu aussi en prendre connaissance sur le site internet de la Ville avant la tenue de la présente séance;

**Considérant** que ce règlement a pour objet d'apporter des modifications au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour y autoriser un projet intégré résidentiel composé de deux (2) bâtiments multifamiliaux de quatorze (14) unités de logement chacun et pour ce faire, il y a lieu d'instaurer une nouvelle zone, soit la zone n° 213, afin d'y prescrire des normes et dispositions particulières;

**Considérant** que la Ville n'a reçu aucune demande écrite au 24 juin 2021, 16 h 00, suite à l'avis public affiché à l'hôtel de Ville et publié sur le site internet de la Ville le 9 juin 2021 annonçant la consultation écrite d'une durée de 15 jours, en remplacement de la procédure de demande de registre par une procédure permettant de transmettre des demandes à distance, le tout en conformité de l'arrêté ministériel n° 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris le 7 mai 2020;

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Considérant** que mention est faite de l'objet du règlement et de sa portée et que toutes les procédures sont complétées;

**En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : « règlement n° 92-2005-75 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour y instaurer la zone n° 213 et certaines dispositions relatives aux projets intégrés » tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-286

#### **PIIA-17-2021 par M. Yan Verhoef, propriétaire du lot n° 1 592 935 situé au 802, rue Larose / Autorisation**

---

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA-17-2021) soumise en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements par M. Yan Verhoef, propriétaire, concernant la modification du revêtement extérieur d'un garage annexé et d'un espace habitable à l'étage autorisé par le PIIA-01-2021 (résolution n° 2021-02-075) sur le lot n° 1 592 935 du cadastre du Québec, situé au 802, rue Larose dans la zone n° 106;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-17-2021 modifiant le PIIA-01-2021, présenté lors de leur réunion tenue le 30 juin 2021, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-17-2021 modifiant le PIIA-01-2021 concernant le revêtement extérieur d'un garage annexé et d'un espace habitable à l'étage soumis par M. Yan Verhoef, propriétaire du lot n° 1 592 935 du cadastre du Québec, situé au 802, rue Larose dans la zone n° 106.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-287

#### **PIIA-18-2021 par M<sup>me</sup> Keely Hernandez-Lemay, mandataire pour M. Yves Viens, propriétaire du lot n° 5 830 602 situé au 1602, avenue Saint-Paul / Autorisatoin**

---

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA-18-2021) soumise par M<sup>me</sup> Kelly Hernandez-Lemay, mandataire pour M. Yves Viens, propriétaire, concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales sur l'immeuble situé au 1602, avenue Saint-Paul, lot n° 5 830 602 du cadastre du Québec, dans la zone 209;

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-18-2021 présenté lors de leur réunion tenue le 30 juin 2021, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence, il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-18-2021 demandé par M<sup>me</sup> Kelly Hernandez-Lemay, mandataire pour M. Yves Viens, propriétaire, concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales sur l'immeuble situé au 1602, avenue Saint-Paul, lot n° 5 830 602 du cadastre du Québec, dans la zone 209.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-288

**PIIA-19-2021 par M. Pierre Véronneau, représentant de C.E. Forand Ltée, propriétaire du lot n° 1 592 957 situé au 791, route 112 / Autorisation**

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA-19-2021) soumise par M. Pierre Véronneau, représentant la propriétaire C.E. Forand Ltée, concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales sur l'immeuble situé au 791, route 112, lot n° 1 592 957 du cadastre du Québec, dans la zone 206;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-19-2021 présenté lors de leur réunion tenue le 30 juin 2021, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-19-2021 demandé par M. Pierre Véronneau, représentant la propriétaire C.E. Forand Ltée, concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales sur l'immeuble situé au 791, route 112, lot n° 1 592 957 du cadastre du Québec, dans la zone 206.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-289

**PIIA-20-2021 par M<sup>me</sup> Nancy Beauregard, mandataire pour Gestion J.R., propriétaire du lot n° 1 592 756 situé sur l'avenue Nadeau / Autorisation**

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA-20-2021) soumise par M<sup>me</sup> Nancy Beauregard, mandataire pour la propriétaire Gestion J.R, concernant une nouvelle construction sur l'immeuble situé sur l'avenue Nadeau, lot n° 1 592 756 du cadastre du Québec, dans la zone 205, le tout en lien avec le PPCMOI 01-2021 autorisé par la résolution n° 2021-06-234;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-20-2021 présenté lors de leur réunion tenue le 30 juin 2021, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements ainsi que du PPCMOI-01-2021;

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

**En conséquence, il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-20-2021 en lien avec le PPCMOI-01-2021 demandé par M<sup>me</sup> Nancy Beauregard, mandataire pour la propriétaire Gestion J.R, concernant une nouvelle construction sur l'immeuble situé sur l'avenue Nadeau, lot n° 1 592 756 du cadastre du Québec, dans la zone 205.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-290

#### **Complexe sportif - Embauche / Remplacement temporaire estival**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser l'embauche de M<sup>me</sup> Roxanne Tremblay pour effectuer le remplacement temporaire à la réception du Complexe sportif durant la période estivale 2021. La rémunération pour ce remplacement temporaire est établie selon l'échelle salariale en vigueur pour les cols blancs.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2021-07-291

#### **Soccer Été 2021 – Mandat d'arbitrage / Approbation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'approuver le mandat d'arbitrage pour la saison de soccer de l'été 2021 comme suit :

##### **Désignation des arbitres**

- M. Charles-Antoine Poirier;
- M<sup>me</sup> Floriane Morier;
- M. Thomas Favreau;
- M<sup>me</sup> Jade Perras;
- M. Émile Duchaine-Normandin;
- M. Nathan Tétreault;

##### **Tarifs appliqués selon la catégorie**

- Catégorie Novice : 16 \$ / partie;
- Catégorie Atome et Moustique : 17 \$ / partie;
- Catégorie PeeWee : 20 \$ / partie,

Adoptée à l'unanimité

*Point retiré de l'ordre du jour pour traitement lors d'une séance ultérieure.*

## Séance ordinaire du 13 juillet 2021

### Affaires nouvelles

#### Résolution 2021-07-292

#### **Bibliothèque municipale – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes (BPA) pour l'exercice 2021-2022 / Subvention accordée**

---

#### **Il est proposé par Gilbert Viens**

**Que** la Ville de Saint-Césaire confirme au ministère de la Culture et des Communications son engagement à financer la totalité des projets de développement des collections de sa Bibliothèque municipale publique et d'autofinancer le montant de la subvention, suite au dépôt de l'appel de projets 2021-2022;

**Que** la Ville de Saint-Césaire autorise la responsable de la Bibliothèque municipale, M<sup>me</sup> Line Gervais à faire la demande de subvention et la désigne comme signataire de la convention.

Adoptée à l'unanimité

### Correspondances

### Seconde période de question

### Levée de la séance.

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

#### **Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2021-07-256, 2021-07-258, 2021-07-262, 2021-07-263, 2021-07-264,  
2021-07-269, 2021-07-270, 2021-07-271, 2021-07-272, 2021-07-273,  
2021-07-274, 2021-07-277, 2021-07-278, 2021-07-279, 2021-07-280,  
2021-07-281, 2021-07-282, 2021-07-283, 2021-07-284, 2021-07-291,  
2021-07-290, 2021-07-291, 2021-07-292.

---

Micheline Quilès  
Trésorière et directrice générale adjointe